



Au Secours de la Terre

Cultivateurs et Citadins

ATTENTION!

LA pénurie de la main-d'oeuvre est grande et pour éviter les affres de la faim, il faut une coopération étroite entre le cultivateur qui produit et le citadin qui consomme. Seul, laissé à ses propres ressources, l'agriculteur ne peut parer à la disette, en dépit de sa meilleure volonté. Pour faire produire à la terre tout le pain dont nous aurons besoin l'hiver prochain, tous les habitants des villes et villages, tous les professionnels, ouvriers, commerçants, industriels, étudiants ont l'impérieux devoir de venir au secours du cultivateur. C'est la seule source de main-d'oeuvre. Si vous ne répondez pas immédiatement à l'appel du sol, vous serez les premiers, vous et vos familles, à souffrir de la faim.

JOS.-ED. CARON,
Ministre de l'Agriculture.

CULTIVATEURS ET FERMISERS

Vous avez magnifiquement répondu à la demande de Surproduction agricole ou vous vous apprêtez à le faire. La Patrie compte que vous ferez rendre à vos terres cette année 2 et 3 fois plus qu'auparavant. Pas un seul pied de terre ne doit rester improductif. Pour remplir la lourde tâche de fournir le pain quotidien à tant de bouches, plusieurs d'entre vous ont besoin d'aides; ils feront, en les engageant, un fructueux placement et une oeuvre vraiment humaine.

Les gens des villes viendront vous prêter assistance dans les moments difficiles que vous traversez. Pour vous faciliter la tâche, remplissez un des coupons ci-dessous, et faites-le parvenir à l'adresse indiquée. Vous pouvez vous adresser aussi à votre Comité paroissial qui se chargera de faire suite à votre demande.

Les Bureaux de Placement du Gouvernement provincial se chargent aussi d'engager des ouvriers pour les fermes et de répondre aux demandes des cultivateurs. Ils sont situés dans les villes suivantes: QUEBEC, 83 rue du Pont; MONTREAL, 9, rue Saint-Jacques; SHERBROOKE, 18 rue King-Est.

GENS DES VILLES ET VILLAGES

Tous les hommes et jeunes gens de 14 à 70 ans, physiquement aptes, doivent dans leur propre intérêt, aider à la Surproduction agricole.

Les gens qui jouissent de leur liberté doivent donner tout leur temps au travail sur la ferme.

Tous les ouvriers, devraient bénéficier d'un congé de trois à cinq semaines pour le temps des semailles et des récoltes et aller seconder le cultivateur; ce sera le meilleur moyen d'avoir quelque chose à se mettre sous la dent l'automne et l'hiver prochains.

Les cultivateurs paieront un salaire raisonnable à toute personne qui travaillera à leur emploi.

Protégez-vous, protégez votre famille en aidant dans toute la mesure du possible à la production des vivres.

Remplissez le coupon ci-dessous et envoyez-le immédiatement à l'adresse indiquée.

COUPON A REMPLIR

Par le Cultivateur ou l'Exploitant

Je suis
(quelle est votre profession?)
J'aurai besoin de
(combien d'ouvriers?)
Âgé d'environ
(combien d'années?)
.....
(célibataire ou marié?)
.....
(expérimenté ou non?)
pour faire
(quel genre de travail agricole?)
.....
(à quel endroit?)
à partir de 191.....
(quelle date?)
jusqu'à 191.....
(quelle date?)
à raison de
(quel salaire?)
.....
(pension et logement compris ou non?)

Par l'Ouvrier ou le Postulant.

Je suis
(quel est votre état ou votre métier?)
Âgé de
(combien d'années?)
.....
(célibataire ou marié?)
Je désirerais travailler
(à quel genre de travail agricole?)
.....
à titre d'ouvrier
(expérimenté ou non?)
dans
(quel comté ou district de la province?)
à partir de
(quelle date?)
jusqu'à
(quelle date?)
à raison de
(quel salaire?)
.....
(pension et logement compris ou non?)
Je déclare, en plus, être honnête, sobre et travailleur.

NOM

ADRESSE

Prière d'écrire lisiblement

Ce coupon, qui n'oblige en rien, devra nous être envoyé sous enveloppe affranchie pour le 31 mai au plus tard à l'adresse suivante.

LE DIRECTEUR DE LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE,
Ministère de l'Agriculture à Québec.